



Septembre 2022  
Bureau  
Bamako

## Revue de presse du Mali

**01.09. – 15.09.2022**

---

Bienvenue sur la revue de presse bi-hebdomadaire de Konrad-Adenauer-Stiftung sur le Mali

La revue de presse bi-hebdomadaire a pour but d'explorer et de vous tenir informé sur la situation au Mali et sur des questions sélectionnées relatives à la politique, à l'économie et à l'insécurité.

### Contenu

-

**- AN II DE LA TRANSITION CONSÉCUTIVE À LA CHUTE DU RÉGIME IBK**

**- Le Mali entre crises diplomatiques et quête de souveraineté**

**- Interview de l'ex-Ministre, Me. MAMADOU ISMAËL KONATÉ**

**- Mali : la junte promet une sécurité améliorée sans la France**

## AN II DE LA TRANSITION CONSÉCUTIVE À LA CHUTE DU RÉGIME IBK

### Le Mali entre crises diplomatiques et quête de souveraineté

18 août 2020- 18 août 2022. Deux ans que des militaires, réunis au sein du Comité National du Salut du Peuple, ont "parachevé la lutte du M5-RFP", en renversant le défunt président Ibrahim Boubacar Keïta et son régime.

Deux ans après ce coup d'État, le Mali a ouvert une nouvelle phase de Transition, parsemée de défis, de crises diplomatiques à répétition et comportant une exigeante quête pour l'affirmation de sa souveraineté.

Des crises à répétition, des annonces en grande pompe sur la télévision nationale, des désaccords voire des conflits avec les pays voisins et des réformes en attente. Telles sont, entre autres, des caractéristiques de la Transition, amorcée, en août 2020 au Mali, puis basculée sous la présidence du Colonel Assimi Gorta depuis mai 2021.

Moins d'un an après la chute du régime IBK, son successeur Bah N'Daw, un Colonel-major à la retraite, investi président de la Transition en septembre 2021, a été, à son tour, "mis hors de ses prérogatives" par le Colonel Assimi Gorta, qui était à l'époque son Vice-président.

Ce coup d'État, considéré comme "la rectification de la Transition" a ouvert la voie à " un partage de pouvoirs " entre les militaires et le M5-RFP : Assimi Gorta a été investi président de la Transition et Dr. Choguel Kokalla Maïga, président du Comité Stratégique du M5-RFP, promu Premier ministre.

Ce dernier, nommé le 7 juin 2021, a formé un Gouvernement de 28 membres, avec une absence remarquable des représentants de l'ex-majorité présidentielle qui, ayant dénoncé son "exclusion", a mis en place une Coalition dénommée Cadre d'Echanges pour une transition réussie.

#### Bilan " médiocre "

Le bilan de son équipe gouvernementale est jugé généralement "médiocre", avec un Plan d'Action Gouvernemental réalisé, en avril dernier, à 33%, les autres actions étant en cours ou non réalisées.

Parmi ses réalisations, le renforcement des Forces Armées Maliennes, à travers le recrutement de 6.000 éléments, l'acquisition de 9 aéronefs et la remise en marche de plusieurs autres, selon un document tenant bilan de la mise en œuvre du plan d'Action Gouvernemental, approuvé le 2 août 2021, par le Conseil National de Transition.

Ce même document, consulté par L'Indépendant, évoque aussi la réalisation de l'audit de plusieurs institutions et organismes, dont l'Assemblée nationale, le Haut Conseil des Collectivités, la Haute Cour de justice, l'AGEFAU, l'AMRTP. Il souligne aussi la réduction du train de vie de l'État et celle des fonds de souveraineté de la Présidence et la Primature.

#### Prorogation de la Transition et sanctions de la CEDEAO

Le Gouvernement n'a réussi à tenir la Conférence Sociale pour la signature d'un pacte de stabilité. Il n'est pas parvenu à organiser les élections, avec comme conséquence le non-respect du délai de 18 mois, initialement convenu comme durée de la Transition.

Ce non-respect des engagements, ajouté à l'absence d'un chronogramme consensuel, a conduit, le 9 janvier dernier, la CEDEAO à imposer un embargo économique et financier au Mali.

De longues négociations, menées par Goodluck Jonathan, médiateur de la CEDEAO dans la crise malienne et avec des missions de bons offices de Faure Gnassingbé, président togolais, ont abouti, le 3 juillet dernier, à " un compromis autour d'un chronogramme et d'un délai complémentaire de transition de 24 mois, à compter de mars 2022.

Au plan de la coopération internationale, les rapports entre le Mali et certains de ses partenaires, particulièrement la France, se sont détériorés à la suite du second coup d'Etat puis des propos " inamicaux " d'Emmanuel Macron.

La Transition a, en réaction, expulsé l'ambassadeur français du Mali, mis fin à l'Accord de coopération militaire entre les deux pays et chassé la Task Force Takuba et la Force Barkhane, dont le dernier soldat a quitté, le 15 Août dernier, le sol malien.

Une manière, selon la Transition, d'affirmer la souveraineté du Mali, qui a conduit à la diversification de ses partenariats.

Au plan sous-régional, en plus d'avoir expulsé le Représentant Spécial de la CEDEAO, le Mali a annoncé, en mai dernier, son retrait de G5-Sahel.

Sa coopération avec la MINUSMA connaît aussi des tensions, notamment après l'interpellation, le 10 juillet dernier, de 49 soldats ivoiriens pour "mercenariat". Toute chose qui a occasionné l'expulsion de son porte-parole, Olivier Salgado et une suspension temporaire de ses rotations.

Sur le plan politique, à l'interne, la coalition M5-RFP s'est scindée en deux Comités Stratégiques. Et deux ans après le début de la Transition, les victimes des événements meurtriers des 10, 11 et 12 juillet 2020, attendent toujours justice et réparation, malgré la présence de plusieurs membres initiateurs des émeutes dans le gouvernement dirigé par Choguel Kokalla Maïga.

Cette plateforme, dont les actions ont été déterminantes dans la chute des régimes IBK puis de Bah N'Daw, soutient la Transition. En face, le Cadre d'Echanges pour une Transition réussie dénonce des "agissements" du gouvernement et réclame, depuis des mois, la démission du Premier ministre, qu'il juge "clivant et politique".

#### Grogne sociale

Sur le plan social, le Mali a connu des grognes sociales, notamment avec la Synergie des syndicats de l'Education nationale et, surtout, de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM). Les grèves de cette centrale syndicale ont motivé le second coup d'État de mai 2021. Elle menace de nouveau de mettre fin à la trêve en cas de non-respect des engagements du Gouvernement et entretient actuellement un bras de fer avec le ministère de la Fonction publique autour de deux arrêts.

Pour ce qui concerne la synergie, elle avait suspendu ses mots d'ordre par solidarité avec la situation interne difficile du pays, frappé par les sanctions de la CEDEAO. Sa revendication pour l'application de l'article 39 après l'unification de la grille salariale demeure toujours.

#### Reformes non réalisées

Sur le registre des réformes, l'organe unique de gestion des élections bien qu'acté dans la nouvelle Loi électorale, n'est toujours pas opérationnel. Cela, alors que le nouveau chronogramme prévoyait l'installation de ses membres pour le 1er août. En outre, la Charte des partis politiques et d'autres textes liés aux élections n'ont pas encore été révisés. Néanmoins, la rédaction de la nouvelle Constitution est en cours et les élections présidentielles sont annoncées pour le mois de février 2024.

Source : L'indépendant

## L'EX-MINISTRE, ME MAMADOU ISMAËL KONATÉ

**« Depuis 24 mois, on a mis en place un régime de Transition qui, visiblement, peine à trouver le chemin »**

Me Mamadou Ismaël Konaté, ex-ministre de la Justice a, dans un entretien accordé, hier jeudi, à L'Indépendant, fait son appréciation des deux ans de la Transition. Selon lui, le régime de transition peine à trouver le chemin et les attentes n'ont pas été comblées.

**L'Indépendant : Quelle appréciation faites-vous des deux ans de la Transition ?**

**Me Konaté :** Deux ans de Transition, c'est deux années au bout desquelles on peut éventuellement nous interroger sur un certain nombre de choses. Cette Transition intervient à la suite d'une rupture de la légalité, le 18 août 2020, et, depuis 24 mois, on a mis en place un régime de Transition qui, visiblement, peine à trouver le chemin. Bien évidemment qu'on ne peut pas les rendre responsables de toutes les difficultés, qui font qu'aujourd'hui ils ne peuvent pas véritablement trouver le chemin.

Des questions et les difficultés sont tellement complexes au Mali, aujourd'hui, que, quand on regarde le contexte de la sécurité, la défense nationale, la cohésion entre les communautés, toutes les difficultés auxquelles la Transition fait face sont tellement cruciales.

Ce qui est nécessaire et utile c'est l'unité. C'est pour cela que ce régime de transition peine à trouver le chemin, parce que son souci fondamental n'a pas été de rechercher la cohésion nationale et l'unité nationale.

Je pense que ce n'est pas le moment des oppositions, des discordes, des contradictions. C'est plutôt le moment où on doit se mettre d'accord sur des objectifs clés. Le premier, aujourd'hui, c'est le combat ultime contre le terrorisme.

Le deuxième, c'est trouver les moyens de reconstituer l'Etat, de remettre en place les institutions, de donner un cadre juridique et politique, qui permette, aujourd'hui, véritablement, d'associer le Mali nouveau, dans un contexte de démocratie.

Rien de tout cela ne peut se faire sans élections et pour parler d'élections, il faut être capable de réorganiser tout ce qui est utile et nécessaire pour les élections.

Le processus électoral, le fichier électoral, le cadre électoral, le vote, le mode de vote sont des ensembles sur lesquels l'engagement doit être total.

Bien évidemment, au bout de deux ans, on ne peut dire non plus que c'est une réussite totale. Même si ce n'est pas un échec, il est important, aujourd'hui, que les gens puissent se concentrer sur ce qui est essentiel et utile.

Je pense qu'il ne faut pas passer une année supplémentaire encore pour chercher son chemin. Il faut qu'on trouve notre chemin de manière à ce que la légalité, la légitimité reviennent à la tête de l'Etat et que les Maliens soient capables d'exercer un contrôle citoyen, comme cela se doit.

Plus jamais, on ne doit confier les rênes de l'Etat à quelqu'un et tourner le dos et le laisser faire tout seul. En lui confiant les rênes de l'Etat (cela se fait par les élections), il faut être capable d'exercer pleinement et totalement son contrôle citoyen.

**L'Indépendant : Est-ce qu'au bout deux ans, vous pensez que les attentes ont été comblées ?**

**Me Konaté :** Non, elles ne sont pas comblées. La preuve en est qu'on est dans une espèce d'imbroglio, qui ne nous donne pas l'impression, aujourd'hui, que même les objectifs de temps, qui ont été fixés, vont être atteints. Il faut prier que les gens se retrouvent sur l'essentiel et, éventuellement, ne se laissent pas aller par des fioritures pour faire perdre de temps. L'objectif d'une Transition, c'est véritablement remettre un peu sur les rails l'Etat, la démocratie et la république. Pour cela, c'est véritablement de réorganiser l'Etat, de donner les moyens aux gens de s'exprimer et de faire le choix de ceux qui, au nom de la légalité, la légitimité, vont exercer le pouvoir d'Etat.

**L'Indépendant Vous avez dénoncé des cas de manquement à la liberté d'expression au cours de cette transition. Comment voyez-vous ce secteur pendant la Transition ?**

**Me Konaté :** Vous savez, c'est une tentative constante et régulière de la part du pouvoir d'Etat d'empêcher les gens d'exercer la plénitude de leurs libertés. Cela vaut pour la liberté d'expression, la liberté de penser, la liberté de croyance, la liberté d'opinion.

Le destin fatal d'un gouvernant c'est de se poser en obstacle absolu à l'exercice de ces libertés. C'est pour cela qu'il faut être bienveillant et ne jamais applaudir le dirigeant qui est en place, pour quoi que ce soit.

Rester permanemment en éveil, à l'écoute, avoir une capacité d'attention qui permette de préserver les libertés, parce que, dans ce pays, des gens se sont battus pour les libertés et il n'y a pas de raison, aujourd'hui, que ces libertés ne puissent pas s'exercer convenablement.

C'est vrai que le contexte de la Transition, qui est un contexte d'exception, peut éventuellement constituer quelques freins à quelques libertés, pour autant, l'essentiel doit être fait de manière à ce que personne ne soit empêché de vivre convenablement et librement dans ce pays.

**Source L'indépendant**

## Mali : la junte promet une sécurité améliorée sans la France

La junte malienne a pris acte du retrait militaire français, tout en affirmant que la France était coresponsable de la situation dans le pays en proie au djihadisme et à la violence, et que la situation serait meilleure après son départ. Il s'agit de la première réaction officielle après l'annonce du départ du dernier soldat de la force antidjihadiste française Barkhane.

**Tensions avec la France**

Le gouvernement dominé par les militaires arrivés au pouvoir par un putsch en 2020 «prend acte de ce retrait définitif», dit son porte-parole, le colonel Abdoulaye Maïga, dans un communiqué.

Il «rassure la population malienne (quant au fait) que, grâce à la montée en puissance des vaillantes forces armées maliennes, plus de succès seront engrangés contre les groupes terroristes (et que) la sécurité des populations sera considérablement améliorée».

«La détérioration de la situation sécuritaire au Mali et dans le Sahel est une conséquence immédiate de l'intervention de la France et ses alliés en Libye», dit-il en faisant référence à l'effet régional de l'intervention multinationale conduite en 2011.

Le départ du dernier soldat français après neuf ans d'engagement contre les djihadistes parachève la dégradation bruyante des relations entre le Mali et la France sous la junte.

Les autorités maliennes se sont depuis tournées vers la Russie pour le soutien militaire. Le ministre de la Défense, le colonel Sadio Camara, s'est rendu en Russie à cet effet.

Le communiqué ne fait aucune mention de cette alliance mais dit le gouvernement prêt à coopérer « avec tous les États du monde » contre le terrorisme, à condition que soient respectés la souveraineté et les intérêts nationaux.

**Konrad-Adenauer-Stiftung e. V.**

**Ulf Laessing**, Directeur régional programme Sahel  
basé à Bamako

**Aminata Traore**, Assistante de Programme / rédactrice  
en chef de la revue de presse

Bureau du programme Régional Sahel / Bamako

[www.kas.de/Sahel](http://www.kas.de/Sahel)

[https://twitter.com/KAS\\_Sahel](https://twitter.com/KAS_Sahel)

<https://www.facebook.com/KAS.Sahel>

[Ulf.laessing@kas.de](mailto:Ulf.laessing@kas.de) / [Aminata.traore@kas.de](mailto:Aminata.traore@kas.de)

---

Badalabougou - Est  
Bamako/Mali  
B.P. E 1247  
Téléphone:  
+223-20.23.00.36  
[Info.bamako@kas.de](mailto:Info.bamako@kas.de)  
[www.kas.de/sahel](http://www.kas.de/sahel)

[www.kas.de](http://www.kas.de)